



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le lundi 2 novembre 2009

LES SALLES DE CINEMA VONT MAL !

Pour manifester leur vive inquiétude auprès des pouvoirs publics face à leur situation économique dégradée, les 2100 cinémas de France s'unissent pour une opération symbolique en éteignant leurs enseignes lumineuses le mercredi 4 novembre de 18h à 19h

Les salles de cinéma souffrent de difficultés économiques structurelles, aggravées par la nouvelle chronologie des médias

Les salles de cinéma ont investi près de 2 milliards d'euros en moins de 20 ans. Ces investissements ont été le facteur déclenchant de la relance de la fréquentation qu'a connu la France à partir de 1992. Cette croissance des entrées a profité en tout premier lieu aux films français dont les entrées ont plus que doublé depuis 1992 (+112%) contre une augmentation de « seulement » 23% pour les films américains et de 62% pour le total des entrées confortant les salles de cinéma dans leur rôle de premier contributeur de la filière cinématographique.

Cependant, ces investissements se sont effectués au prix d'équipements coûtant de plus en plus cher non seulement à construire et mais aussi à exploiter. Le coût de la construction d'un fauteuil a ainsi augmenté de 87% en 10 ans, tandis que le prix du billet, contrairement à une idée reçue, n'a augmenté lui que de 11%, bien moins que l'inflation sur la même période (19%).

Le taux de taxe sur le prix du billet (TSA) de 10,72% est deux fois plus élevé que celui de la taxe appliquée aux chaînes de télévision et cinq fois plus élevé que celui du DVD et de la vidéo à la demande (VOD).

A la suite de la Loi création et Internet (Hadopi) et de la nouvelle chronologie des médias, la durée d'exclusivité d'exploitation des films par les salles de cinéma est désormais amputée du tiers (réduite à 4 mois) voire de moitié, et l'équilibre économique des salles déjà précaire est ainsi considérablement fragilisé. Dans ces conditions, de plus en plus de salles ne sont plus en mesure de faire face aux échéances.

La situation économique difficile des salles de cinéma remet en jeu la création cinématographique et l'animation culturelle et sociale du territoire.

Maillon essentiel de la création cinématographique, les salles de cinéma reversent 50% de leur recette aux ayants droit contre 20% pour la vidéo, 9% pour Canal + et 3,2% pour les chaînes en clair.

Quand on sait que les films français ont une part de marché de 45,4% dans les salles de cinéma contre 22% pour la vidéo, les difficultés économiques que rencontrent les salles ont un impact direct sur la création cinématographique de notre pays.

Les salles de cinéma sont également un pôle majeur d'animation culturelle et social des villes : elles sont bien souvent le seul lieu qui reste ouvert 365 jours sur 365 et la seule façade illuminée des centres villes. La France dispose du premier réseau d'Europe et du 3^{ème} parc au monde (2100 établissements, 5400 écrans). Les salles contribuent au caractère d'exception culturelle de la France.

Des mesures de rééquilibrage nécessaires pour rétablir une situation économique équitable

Des mesures rétablissant une situation à nouveau équitable doivent maintenant être prises sans délai par les pouvoirs publics pour assurer la pérennité des salles de cinéma. Voici les mesures qui doivent être prises de toute urgence :

- une baisse à 45% du plafond des taux de location des films actuellement fixé par la loi à 50%
- des mesures fiscales (exonération sectorielle de la taxe professionnelle, crédit d'impôts)

Si les pouvoirs publics ne prennent pas en compte ce cri d'alarme et n'agissent pas très vite, les salles de cinéma ne pourront survivre.

A propos de la FNCF

La Fédération nationale des cinémas français est l'union des syndicats d'exploitants de salles de cinéma qui regroupe l'ensemble des établissements cinématographiques et des écrans français. Elle est présidée par Jean Labé.

Contact Presse :

Image 7 -

Catherine Gros – catherine.gros@image7.fr – 01 53 70 74 51

Flore Larger – flarger@image7.fr – 01 53 70 74 91